

Responsable Associatif

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 32.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Université Paris Nanterre (UPN)
- > Code ELP : 4UPORA08
- > En savoir plus : Site web de l'ACA² <https://culture.parisnanterre.fr/associations/accompagnement-des-associations-etudiantes/bonus-au-diplome-responsable-associatif-1>

- . Exercer une fonction à responsabilité de façon bénévole au sein d'une association étudiante domiciliée et recensée à l'université pour l'année universitaire en cours : membres élus au bureau ou autre poste reconnu lors d'une assemblée générale de l'association et précisé dans le procès-verbal
- . Ne pas avoir déjà bénéficié du bonus au diplôme pour les mêmes fonctions associatives
- . L'étudiant s'engage bénévolement à dédier un volume horaire minimum de 20h au projet associatif, réparties de manière autonome tout au long de l'année universitaire.

Présentation

Le bonus au diplôme "Responsable associatif" s'adresse aux étudiant·e·s qui occupent un poste à responsabilités au sein d'une association étudiante de l'université. Ce bonus a pour objectif de reconnaître l'engagement étudiant mais également de valoriser les compétences acquises dans ce cadre.

Contact : animationcampus@liste.parisnanterre.fr

Objectifs

Développer et identifier les compétences acquises dans votre association pour les valoriser dans une démarche d'insertion professionnelle
Bénéficier d'une reconnaissance supplémentaire de votre engagement associatif par l'inscription d'une mention dans un supplément au diplôme

Évaluation

Participation obligatoire à 4 modules de formation de l'ACA² durant l'année universitaire

Pré-requis nécessaires